

Le 4 juillet 2016

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 4 juillet 2016 à 19h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Ron Stewart, François Reid, Barbara Bellingham, Robert Young, Robert Deschamps et Agnes Wightman, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCES

Aucune

16-07-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le sujet suivant :

24e) Étude faisabilité création parcs industriels pôle de Bedford

16-07-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée Régulière, tenue le 6 juin 2016, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

16-07-03

COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN JUILLET 2016

Total des salaires : \$ 8 722.02

CHÈQUE FOURNISSEUR NO.

2047*	André Paris Inc.	1 ^{er} coupe fauchage	1 012.93
2048	Axion		197.01
2049	Peter Beaucage	Gazons	250.00
2050	Bell		480.64
2051	Bell Mobilité Inc.		23.00
2052	Carrière Dunham	2/4 net	180.92
2053	CIBC Visa		11.79
2054	Déragon Ford	Camion F 550	337.56
2055	Dépanneur chez Ben		8.26
2056	Dépanneur Stanbridge East		71.64

CHÈQUE FOURNISSEUR NO.

2057*	Excavation Giroux	Nivelages chemins	4 446.67
2058*	Luke Girard	Coupe d'arbres	1 325.08
2059	Hydro-Québec		960.21
2060*	Clôture Eques	Réparation clôture terrain de balle	764.58
2061	Gestim Inc.	Inspectrice	1 215.87
2062	JMelectronique	Biblio	45.99
2063*	Le Pousse-Vert	Fibre de terrain de jeux	709.97
2064	Librairie Moderne	Biblio	166.59
2065	Postes Canada		161.01
2066	Premier Tech	Entretien	1 167.48
2067	Chauffage P. Gosselin		321.41
2068	Rainville Automobile	F550 / lock spring	157.93
2069*	Rhicard Excavation	Culvert / chemin Ross	436.90
2070	R.I.E.D.S.B.M.		4 237.10
2071	Rona Levesque	Garage / usine	82.43
2072	Récupération 2000		4 862.50
2073*	Seney Électrique Inc.	Poteaux & lumières terrain de balle	4 566.65
2074*	SMI consultants	ch. Riceburg	172.46
2075*	Somavrac CC inc.	Chlorure de calcuim	17 804.75
2076	Telus mobilité		153.77
2077	Sanibert		275.94
2078*	Univar	Pass 10	2 397.55
2079*	Greg Vaughan	Remb. dép	38.00
2080*	Ville de Bedford	S.I.	231.00
2081*	Financière Banque Nationale	Intérêts/ citerne	1 454.85
2082*	Financière Banque Nationale	Intérêts / égouts	6 544.48
2083	Ministre du Revenu du Québec	Retenu provincial	4 516.99
2084	Receveur Générale	Retenu fédéral	4 884.14
2085	Peter Beaucage	Gazons / juin	775.00
2086*	Excavation St Pierre & Tremblay	Retenu 5%- rés.n°15-07-16	8 103.64

16-07-04 ADOPTION –RÈGLEMENT N° 398-2011-2, SANS MODIFICATION, AMENDANT LE PLAN D'URBANISME

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu d'adopter le règlement n° 398-2011-2, sans modification, amendant le plan d'urbanisme.

16-07-05 ADOPTION –RÈGLEMENT N° 399-2011-6, SANS MODIFICATION, AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 399-2011

Il est proposé par la conseillère Agnes Wightman, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'adopter règlement n° 399-2011-6, sans modification, amendant le règlement de Zonage n° 399-2011.

16-07-06 ADOPTION –RÈGLEMENT N° 400-2011-2, SANS MODIFICATION AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 400-2011

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'adopter le règlement n° 400-2011-2, sans modification, amendant le règlement de Lotissement n° 400-2011.

16-07-07 **ADOPTION –RÈGLEMENT N° 401-2011-1, SANS MODIFICATION, AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N°401-2011**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'adopter le règlement n° 401-2011-1, sans modification, amendant le règlement de Construction n° 401-2011.

16-07-08 **ADOPTION –RÈGLEMENT N° 403-2011-1, AVEC MODIFICATION, AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS & CERTIFICAT N°403-2011**

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Ron Stewart et résolu d'adopter le règlement n° 403-2011-1, amendant le règlement sur l'émission des permis & certificat n° 403-2011 avec les modifications suivantes :

- aux articles 1, 2, 3 et 7 les mots « par un professionnel compétant en matière ou par un professionnel » sont remplacés par « par un professionnel ou par un technologue habilité à le faire ».
- aux articles 1 et 2, les mots « par l'inspecteur en bâtiment ou par un professionnel ou un technologue habilité à le faire » sont insérés après les mots « examen visuel réalisé ».

16-07-09 **ADOPTION –RÈGLEMENT N° 419-2016 AVEC MODIFICATIONS, RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'adopter le règlement n° 419-2016, relatif aux Plan d'implantation et d'intégration architecturale, avec les modifications suivantes:

- à l'article 20, en enlevant les mots « destinés à être occupés par des habitations ».
- à l'article 24, remplacer les mots « un projet de développement » par « les travaux assujettis au présent règlement ».

16-07-10 **DÉROGATION MINEURE N° 16-021 –CECIL SOULE –LOT 2607**

- CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure n° 16-021 déposée par Cecil Soule pour autoriser une marge de recul de 102 mètres alors que le minimum à respecter entre un bâtiment de sciage et une résidence voisine est de 175 mètres;
- CONSIDÉRANT QUE** l'implantation du bâtiment, tel que présenté, respecte les marges de recul prévues au règlement de Zonage;
- CONSIDÉRANT** la lettre en date du 1^{er} juin, signé par les propriétaires du 53, chemin Bullard, propriété voisine;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure n° 16-021 soit accordée;
- CONSIDÉRANT QUE** la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu:

- d'accepter la demande de dérogation mineure demandée pour le lot 2607, et autoriser une marge de recul de 102 mètres afin de pouvoir construire un bâtiment et opérer un moulin à scie.

16-07-11

DÉROGATION MINEURE N° 16-015 –GREG VAUGHAN-138 CHEMIN RIDGE

**Le maire Greg Vaughan déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point.*

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure n° 16-015 déposée par Greg Vaughan pour autoriser une marge de recul latéral de 2,5 m pour un silo, une marge de recul latérale de 0.76m pour un hangar et une marge de recul arrière de 0,87m pour un garage alors que les minimums requis sont respectivement 7,5m, 7,5m et 1m et d'autoriser une profondeur moyenne minimale de 48,72m alors que le minimum requis est de 50m.

CONSIDÉRANT QUE les bâtiments sont existants;

CONSIDÉRANT QUE aucun agrandissement n'est prévu pour aggraver la dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QU' il s'agit d'une demande afin de déclarer un droit acquis de lotissement.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure n° 16-015 soit accordée;

CONSIDÉRANT QUE la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu:

- d'accepter la demande de dérogation mineure demandée pour le 138, chemin Ridge, et d'autoriser une marge de recule latérale de 2,5m pour le silo, une marge de recul latérale de 0,76m pour le hangar, une marge de recul arrière de 0,87m pour le garage et autoriser une profondeur moyenne minimale de 48,72m, afin de pouvoir détacher la maison de la terre.

ABSTENTION : Le maire, Greg Vaughan

16-07-12

DEMANDE DE FERME DE LA BRUNE (2012) INC. – AUTORISATION À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la demande de Monsieur Daniel Racine, de la Ferme de la Brune (2012) Inc. pour obtenir de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec l'autorisation de lotir et d'aliéner une partie du lot 2367 du cadastre du Canton de Stanbridge en faveur de la société Ferme Roger Santerre et Fils Inc. d'une superficie de 20 000 m2;

CONSIDÉRANT QUE le lot que conservera la demanderesse sera d'une superficie de 188.05 hectares, sur laquelle elle continuera d'exploiter sa ferme laitière et céréalière comme elle le fait actuellement;

CONSIDÉRANT QUE la nature de la demande n'aura pas pour effet de limiter ou de cesser l'usage agricole actuellement en fonction sur cette partie de lot;

CONSIDÉRANT QUE les deux activités agricoles semblent viables individuellement et qu'il s'agit de deux activités distinctes de par leur nature;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne contrevient pas à la réglementation municipale de zonage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'appuyer la demande de Monsieur Daniel Racine, de la Ferme de la Brune (2012) Inc. afin d'obtenir de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec l'autorisation de lotir et d'aliéner une partie du lot 2367, en faveur de la Société Ferme Roger Santerre et Fils Inc. d'une superficie de 20 000 m².

16-07-13

AUTORISATION-PERMIS DE CONSTRUCTION

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'autoriser l'Inspectrice municipale, Madame Andréanne Godbout, d'émettre les permis de construction pour les projets ayant une valeur de moins de 30,000\$ pour les bâtiments accessoires ou les agrandissements à un bâtiment existant, sans demander que le terrain soit enregistré sous un ou plusieurs lots distincts au plan officiel du cadastre.

16-07-14

PROPOSITION REMPLACEMENT POMPE EFFLUENT ET ROUE D'ENTRAÎNEMENT- USINE

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman et résolu d'accepter l'offre de service de la Firme Premier Tech Aqua, pour le remplacement de la pompe effluent #2 et le remplacement de la roue d'entraînement du rotor n°3, selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 20 juin 2016.

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT PARTENAIRE DU PROJET DE COMPOSTAGE DE MATIÈRES ORGANIQUES RÉSIDUELLES DE LA R.I.E.D.S.B.M.

Suivi- réunion du mois d'août.

16-07-15

SOUMISSION- MARQUAGE DES RUES

ATTENDU QUE la Municipalité de Stanbridge East a fait un appel d'offres par invitation (Lingco Sigma, et Marquage et Traçage du Québec) pour le marquage de 17 Km de chaussée.

ATTENDU QUE deux entrepreneurs ont fourni les soumissions suivantes :

Entrepreneur	Prix unitaire	Prix total
Lingco -Sigma inc.	260\$/KM	4 420.00\$
Marquage et Traçage du Québec	167\$/KM	2 839.00\$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu d'accepter la soumission la plus basse conforme, faite par Marquage et Traçage du Québec au montant de 2 839.00\$ (plus les taxes) pour le pour le marquage de 17 Km de chaussée.

15-07-16

ACCEPTATION FINALE TRAVAUX RÉFECTION CHEMIN RICEBURG-F 15 20035-001

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement des consultant SM.inc. en regard du décompte progressif #01 (N/D F15 20035-501)-recommandation de paiements et acceptation finale en date du 17 juin 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu :

- Que le conseil accepte le décompte final no°2 en date du 14 juin 2016.
- Que le conseil autorise le paiement à l'entrepreneur « Excavation St-Pierre et Tremblay inc » au montant de 8 103.64\$ incluant les taxes, totalisant le montant de la retenue de 5%.

16-07-17

PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCALS-VOLET-REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

ATTENDU QUE la municipalité de Stanbridge East a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Stanbridge East désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Brome Missisquoi a obtenu un avis favorable du MTMDET;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Ron Stewart et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Stanbridge East autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

16-07-18

DEMANDE D'AUTORISATION FOSC – L'ÉCHAPPÉE BELLE- LE 20 AOÛT

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'autoriser la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes pour l'occasion de l'Échappée Belle Marie-Vincent, de circuler dans la municipalité de Stanbridge East, le samedi 20 août 2016, (2 parcours, 4035178 de 40km et 4035410 de 80km).

EN FAVEUR : Le conseiller, Robert Young, les conseillères, Barbara Bellingham, et Agnes Wightman

CONTRE : Le conseiller Ron Stewart

Adopté

AUTORISATION PASSAGE CYCLISTE SUR LES CHEMINS ET RUES MUNICIPAUX

Le conseil à discuter des problématiques entourant le passage des groupes de cyclistes sur les chemins et rues municipaux. **Suivi**

16-07-19 RAPIÉÇAGE À L'EROBÉ DU PONT DU VIEUX MOULIN-(STRUCTURE 04894 MTQ)

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu d'accepter la demande de changement n°01 – n° de projet F16 23824-501 en date du 22 juin 2016 pour la réalisation du rapiéçage sur le pont Vieux-Moulin suite à la demande du MTQ (avis envoyé le 13 mars 2015 N/Réf 31420 –Dossier P-04894).

16-07-20 SIGNATAIRE- ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA FOURNITURE DE SERVICE ET L'UTILISATION DE L'ARÉNA DE BEDFORD

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'approuver les termes de l'entente relative à la fourniture de service et l'utilisation de l'aréna de Bedford soumise au conseil (29-06-2016) et d'autoriser le maire, Greg Vaughan et la directrice générale, Nicole Blinn, à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.

16-07-21 REPLACEMENT DES TOILETTES – CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'accepter la soumission de Plomberie Claude Boulet inc. datée 9 juin 2016, pour 3 toilettes de marque Gerber (n° item 21-528VP 28-592VP - 244.99\$/chaque) et 3 sièges de toilette (n° item 500CC-24.00\$/chaque) pour un total de 806.97\$ plus les taxes applicables.

16-07-22 SOUMISSION –AFFICHE MUNICIPALE

Il est proposé par la conseillère Barbara Bellingham, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'accepter la soumission de l'Atelier le Petit Roi pour un montant de 500\$, pour restaurer l'affiche municipale.

LANCEMENT DE SAISON TOURISTIQUE DE BROME MISSISQUOI 2017

Il est convenu d'informer le CLD de Brome-Missisquoi l'intérêt de la municipalité de Stanbridge East d'être la « Ville hôte » pour le lancement de la saison touristique de Brome Missisquoi pour l'année 2017. Advenant que la municipalité soit choisie, les conseillers François Reid et Robert Deschamps siégeront sur ce comité.

COMITÉ DES AÎNÉS

La conseillère Barbara Bellingham avise le conseil qu'il y aura une réunion du comité des aînés mardi le 5 juillet à 19h00 à l'hôtel de ville. Elle avise également le conseil d'un nouveau programme « Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés ».

ÉTUDE FAISABILITÉ CRÉATION PARCS INDUSTRIELS PÔLE DE BEDFORD

Suivi

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05.